

## Délibérations adoptées par le comité syndical le 29 juin 2020

[Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 27 janvier 2020](#)

[Délibération vote du compte administratif](#)

[Délibération Examen du compte administratif](#)

[Délibération Examen du compte de gestion](#)

[Délibération Affectation du résultat de fonctionnement 2019](#)

[Délibération vote du budget supplémentaire](#)

[Délibération affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement 2019](#)

[Délibération Tableau des effectifs](#)

[Délibération Tableau des quotas](#)



## ESPACES NATURELS REGIONAUX

### Réunion du Comité syndical

Lundi 29 juin 2020

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 27 janvier 2020,
2. Examen et vote du Compte administratif et du Compte de gestion 2019, – *projets de délibérations*,
3. Examen et vote du Budget supplémentaire 2020, – *projet de délibération*,
4. Présentation des nouveaux supports de communication interne et externe,
5. Présentation du bilan de la campagne PLD 2019-2020,
6. Ressources humaines, – *projets de délibérations*,
  - *Tableau des effectifs*,
  - *Tableau des quotas*,
7. Questions diverses :
  - ✓ Présentation de la mise en œuvre de l'expérimentation du paiement de services environnementaux (Projet de l'Agence de l'eau).

\* \* \*

*Syndicat mixte des Parcs naturels régionaux du Nord – Pas de Calais  
-Espaces naturels régionaux-  
Créé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2002.*

**Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 27 janvier 2020**

**Etaient présents :**

Céline	BOLLÉ	CESER
Guislain	CAMBIER	Conseil Régional Hauts-de-France
Michel	DEWITTE	PNR Scarpe-Escaut
Jean-Marc	DUJARDIN	Conseil Régional Hauts-de-France
Marie-Annick	DUPAS.GIANNITRAPANI	Conseil Régional Hauts-de-France
Elisabeth	GRUSON	PNR Avesnois
Anthony	JOUVENEL	PNR Caps et Marais d'Opale
Philippe	LELEU	PNR Caps et Marais d'Opale
Grégory	LELONG	PNR Scarpe-Escaut
Claude	PRUDHOMME	PNR Caps et Marais d'Opale
Paul	RAOULT	PNR Avesnois
Anne-Marie	STIEVENART	PNR Avesnois
Ginette	VERBRUGGHE	CESER

**Etaient excusés :**

Déborah	CLOSSET-KOPP (pouvoir)	CESER
Aurore	COLSON	Conseil Régional Hauts-de-France
Bertrand	GALTIER	Directeur Agence de l'eau Artois-Picardie
Paul-Henry	HANSEN-CATTA(pouvoir)	Conseil Régional Hauts-de-France
Monique	HUON (pouvoir)	Conseil Régional Hauts-de-France
Philippe	JAECK	Payeur Régional
Valérie	LETARD	Conseil Régional Hauts-de-France
Frédéric	LETURQUE	Président du CRT
Eric	MARQUETTE	Directeur Office National des Forêts
Raymond	ZINGRAFF (pouvoir)	PNR Scarpe-Escaut

**Assistaient également à la réunion :**

Yvon	BRUNELLE	Directeur PNR Avesnois
François	CHARLET	Directeur PNR Caps et Marais d'Opale
Pascal	DELBECKE	Responsable administratif et financier
Bruno	FRANCOIS	Paierie Régionale
Philippe	LESAGE	Représentant du personnel
Manu	LEQUEUCHE	Responsable de la Communication ENRx
Laurent	MABILLE	Secrétaire général ENRx
Michel	MARCHYLLIE	Directeur CRRG
David	MOULIN	Directeur Adjoint ENRx
Hervé	NAULIN	Chargé de missions ENRx
Catherine	THIBAUT	Secrétaire de direction ENRx
Jean-Louis	THOMAS	Directeur général ENRx
Pierre	WASSELIN	Chambre métiers et artisanat Nord – PdC.
Isabelle	ZARLENGA	Directrice PNR Scarpe-Escaut

Mesdames Déborah CLOSSET-KOPP et Monique HUON, Messieurs Paul-Henry HANSEN-CATTA et Raymond ZINGRAFF, excusés, ont respectivement donné pouvoir à Madame Ginette VERBRUGGHE et à Messieurs Jean-Marc DUJARDIN, Guislain CAMBIER et Grégory LELONG.

### **1. Approbation du Compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 2 décembre 2019.**

Il s'agit d'un projet de procès-verbal qui vise à synthétiser la présentation des dossiers ainsi que les différentes interventions.

Ce document est, bien entendu, amendable.

**Le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

### **2. Examen et vote du Budget primitif 2020.**

Madame Céline BOLLÉ présente le Budget primitif 2020.

Ce Budget 2020 a été élaboré dans le cadre des engagements financiers de la Région repris dans la Convention pluriannuelle 2018-2021 et des orientations budgétaires présentées devant le Comité syndical, le 2 décembre dernier.

#### **I. Le budget général :**

Il convient de distinguer à l'intérieur du budget général :

- Le budget de fonctionnement/charges à caractère général,
- Le budget des charges de personnel et des frais assimilés.

#### **□ Le budget de fonctionnement/charges à caractère général :**

Il s'établit à hauteur de 700 015,40 € et représente 12,75% du budget général.

Pour assurer les engagements budgétaires 2020, il est proposé d'intégrer au budget ordinaire l'opération « Planter dans la cour du collègue » soit une augmentation des dépenses de 15 000 €.

Les dépenses de fonctionnement général passent donc de 685 015,40 € en 2019 à 700 015,40 € en 2020 ce qui représente une hausse de 2,40 %.

Les budgets proposés se répartissent de la manière suivante :

- 1) Coordination-Gestion-Administration :  
Budget de fonctionnement général proposé : 294 469,15 €.
- 2) Valorisation des territoires et des acquis – Communication :  
Budget de fonctionnement général proposé : 124 450,00 €.
- 3) Missions d'appuis aux politiques régionales  
Budget de fonctionnement général proposé : 10 000,00 €.
- 4) C.R.R.G.  
Budget de fonctionnement général proposé : 187 793,60 €.

- 5) Avesnois – Scarpe Escaut – C.M.O.  
Budget de fonctionnement général proposé par équipe de parc : 27 767,55 €.

□ **Le budget des charges de personnel et des frais assimilés :**

Il s'établit à hauteur de 4 789 011,83 € et représente 87,25 % du budget général.  
Pour assurer les engagements budgétaires 2020, il est proposé de réduire les dépenses de personnel qui passent de 4 861 058,99 € en 2019 à 4 789 011,83 € en 2020 ce qui représente une diminution de 72 047,16 € soit une baisse de 1,48 %.

Les budgets proposés se répartissent de la manière suivante :

- 1) Gestion-Administration :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 703 137,67 €.
- 2) Valorisation des territoires et des acquis – Communication :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 221 208,17 €.
- 3) Missions d'appuis aux politiques régionales :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 428 873,71 €.
- 4) C.R.R.G. :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 608 162,61 €.
- 5) Scarpe Escaut :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 894 010,40 €.
- 6) Avesnois :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 1 003 164,45 €.
- 7) Caps et Marais d'Opale :  
Budget des dépenses de personnel proposé : 930 454,82 €.

- **Les recettes :**

□ **Le Conseil Régional :**

La dotation statutaire passe de 5 154 481,00 € en 2019 à 5 014 736,00 € en 2020 soit une diminution de 139 745,00 € ce qui représente - 2,71 %.  
La dotation statutaire 2020 représente 91,36 % des recettes totales de fonctionnement.

□ **L'Etat :**

Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer participe au fonctionnement des trois Parcs naturels régionaux, tel que prévu au contrat de Projet 2014-2020, à hauteur de 300 000,00 € répartis comme suit :

- Scarpe Escaut: 100 000,00 €,
- Avesnois: 100 000,00 €,
- C.M.O.: 100 000,00 €.

□ ***Les Département du Nord et du Pas-de-Calais :***

Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais participe au fonctionnement du Centre Régional de Ressources Génétiques à hauteur de 10 367,00 €.

Le Conseil Départemental du Nord participe au fonctionnement du CRRG à hauteur de 25 000 € au titre de l'opération « Planter dans la cour du collège ».

□ ***Les autres produits :***

Ces recettes sont estimées à 7 500 € et sont constituées par des recettes perçues par la Régie instituée par le Syndicat Mixte pour la vente de produits et prestations fournies par ENRx.

□ ***Les remboursements sur les autres charges sociales :***

Ces recettes sont estimées à 46 886,40 € et sont constituées par la participation des salariés au titre des chèques-repas.

□ ***Les excédents antérieurs :***

Afin d'assumer l'engagement budgétaire 2020 sur les dépenses de personnel, il sera prélevé la somme de 84 537,83 € sur les excédents des exercices antérieurs.

En 2019 ce prélèvement était de 27 446,59 €.

**II. Le budget des opérations programmées :**

Il est établi à hauteur de 92 904,85 € sur la base des financements acquis à ce jour et intégrera les recettes et les dépenses complémentaires lors du budget supplémentaire et des Décisions modificatives (DM).

Il est réparti de la manière suivante :

- **« I.M.P.A.C.T » : 14 137,89 €.**

Financé à hauteur de 85% par l'Europe, l'objectif de ce programme est de s'enrichir mutuellement à l'échelle européenne de nos réflexions régionales liées à l'éducation à l'environnement vers tous les publics et définir des stratégies pour soutenir les praticiens et les usagers dans la mise en place d'actions dédiées à la biodiversité.

- **« Partons 2.0 » : 28 820, 63 €.**

Financé à hauteur de 55% par l'Europe, ce programme prévoit cinq actions transfrontalières visant à améliorer l'accessibilité des services par les citoyens.

- **« B.L.U.E.S.T.E.R. » : 49 946,33 €.**

Financé par l'Europe à hauteur de 50 %, ce programme propose aux entreprises détentrices de Bleue Mixte de les soutenir afin de maintenir, et de développer des voies de diversification de produits issus de cette race (beurre, yaourt, viande, ...).

En conclusion, la balance générale du budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à la somme de 5 581 932,08 €.

**La délibération relative à l'adoption du Budget Primitif 2020 ainsi qu'aux opérations programmées est adoptée à l'unanimité.**

### **3. Convention triennale avec le Comité des œuvres sociales et attribution de la subvention annuelle.**

Le COS est l'organisme qui permet d'offrir des prestations sociales (santé, culture, tourisme) au personnel.

La convention triennale entre l'association Comité des œuvres sociales et ENRx arrive à échéance fin 2019.

Il est proposé de la renouveler pour la période 2020 à 2022 et d'adopter la délibération pour attribuer la subvention 2020.

**Les délibérations relatives à l'adoption de cette convention triennale et à l'attribution de la subvention 2020 sont adoptées à l'unanimité.**

### **4. Engagement d'ENRx avec les Parcs en réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour l'expérimentation du paiement de services environnementaux.**

Monsieur Jean-Louis THOMAS explique que ce projet est une réponse commune d'ENRx et des Parcs en réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie qui s'inscrit dans le Plan biodiversité présenté par le Gouvernement en juillet 2019.

Il contient des propositions relatives à chacun des territoires en réponse à l'action n° 24 du Plan biodiversité destinée à mettre en place des paiements pour services environnementaux afin de reconnaître les efforts des agriculteurs dont les pratiques contribuent, au-delà de la réglementation, au maintien de l'environnement (préservation des sols et restauration de la biodiversité).

Nous avons reçu une première réponse de l'Agence de l'eau nous informant de la prise en compte de ce projet.

Celui-ci sera présenté pour adoption lors d'une réunion du Comité syndical de l'Agence de l'Eau en mars.

Le budget de cette opération est d'un montant de 287 995 euros.

Le cofinancement sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie atteint 230 396 euros soit 80% du budget, les 20%

Monsieur le Président juge très positive la mise en place de ce type d'outil juridique et contractuel basé sur la volonté citoyenne pour la préservation de la biodiversité.

Monsieur Paul RAOULT juge ce dossier important pour les Parcs et pour l'Agence de l'Eau, mais se demande toutefois s'il peut contrebalancer la tendance à planter des pommes de terre plutôt que de maintenir des prairies à élevage également nécessaires à la production de lait.

Il ajoute que ces cultures de pommes-de-terres induisent des travaux d'irrigation qui constituent un désastre écologique.

Par ailleurs, Monsieur RAOULT, pense que tout cela est très technique, il serait nécessaire que l'Agence de l'Eau et ENRx apportent plus de clarté.

Monsieur Philippe LELEU dit adhérer complètement à ce qui vient d'être dit par Monsieur RAOULT, ces mesures PSE pourront-elles contrecarrer cette tendance.

Il ajoute que la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Pas de Calais a annoncé un assouplissement des règles avec la possibilité de retourner des milliers d'hectares. Dans le Boulonnais le risque est davantage lié à des boisements avec la fermeture des paysages. Il faut que les prairies soient mieux reconnues dans leur rôle de gestion des flux.

Monsieur Jean-Marc DUJARDIN explique qu'en Scarpe-Escaut on est parti d'expériences déjà réalisées en zones humides.

Des agriculteurs sont ainsi financés lorsqu'ils acceptent que leurs prairies soient inondées afin de servir de bassin d'expansion.

Monsieur LELEU pense qu'avec seulement cent euros de dédommagement par hectare de prairie, les agriculteurs réfléchiraient avant de les retourner.

Monsieur le Président explique que ce qui est proposé c'est de mener une phase expérimentale sur le territoire des trois communes de Parc identifiées dans la délibération, pour vérifier si elles sont de nature à enrayer la tendance au retournement des prairies.

Plus globalement les résultats de ces expérimentations seront évalués et partagés.

**La délibération relative à la réponse à l'Agence de l'Eau pour la mise en œuvre de Paiements pour services environnementaux à titre expérimental est adoptée à l'unanimité.**

#### **5. Etat d'avancement des groupes de travail inter-équipes.**

Chacun des groupes de travail thématique a été réuni selon le calendrier joint au dossier. Les élus et techniciens référents présentent les propositions techniques opérationnelles élaborées lors des réunions qu'ils ont animées.

Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, pour « Veille partagée aux services des équipes et des projets », évoque la réunion du groupe le 16 janvier afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions et la programmation pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 avec :

- Les fiches profils des agents des équipes,
- Le panorama des outils et structures de veille,
- Les fiches retours expériences,
- La programmation des journées thématiques et des journées techniques.

En marge de cette présentation Monsieur DUJARDIN salut David Moulin, au moment où il quitte ENRx, pour son dynamisme et le travail réalisé.

Monsieur Philippe LELEU présente la proposition du groupe « Agriculture/Environnement », réuni le 13 janvier, de rédiger une contribution collective aux réflexions de la Région Hauts-de-France sur le Plan stratégique National-PAC Post 2020, sur les priorités attendues des Parcs naturels régionaux et d'ENRx au titre du CRRG.

Pour « Sécurisation juridique et commande publique », Monsieur Grégory LELONG évoque les propositions avancées lors des réunions du groupe de travail :

- Travail sur l'harmonisation des documents et actes administratifs produits par les syndicats mixtes (Délibérations, arrêtés, ...),
- Proposition de constitution d'un groupe de commandes et identification des opportunités d'achats en commun,
- Constitution de fiches de vulgarisation sur les évolutions des règles et modalités de passation des marchés publics.

A propos des commandes publiques, Madame Ginette VERBRUGGHE demande que des règles environnementales, sociales et éthiques (travail des enfants, ...) fortes soient insérées de façon systématique dans les cahiers des charges.

Monsieur le Président y est également favorable.

Madame Isabelle ZARLENGA, pour « Observation territoriale des parcs et des missions régionales », explique que la prochaine réunion du groupe aura lieu le 3 février et, qu'à cette occasion, un point sera réalisé sur l'avancement des travaux pour l'élaboration du focus « Parcs sur la Biodiversité ».

Monsieur Guislain CAMBIER, pour « Promotion de l'action des Parcs et des missions régionales », annonce que le groupe se réunira le 30 janvier.

Les chargés de mission « Communication » des équipes et le service « Communication » de la Région travailleront à l'élaboration d'une campagne de communication touristique des territoires des Parcs naturels régionaux.

Monsieur le Président remercie les intervenants pour les propositions présentées qui illustrent l'avancée de nos travaux et propositions.

## **6. Présentation de dix premières propositions pour le « Plan climat régional ».**

Préalablement à la présentation de la première contribution d'ENRx au Plan climat régional, sous forme de dix propositions, Monsieur le Président évoque la première réunion qu'il a organisée à Arras dans le cadre de sa délégation au climat.

A cette occasion le jeu Lud'eau nature, présenté, a reçu un très bon accueil.

Il félicite les équipes d'ENRx pour le travail effectué pour la réalisation des fiches actions qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs de la Région Hauts-de-France en faveur de la transition environnementale et climatique.

Les premières propositions d'ENRx prennent donc la forme de dix fiches actions dont chacune synthétise des propositions pour les thèmes suivants :

1. Isolons naturellement,
2. 1 lycéen, 1 arbre,
3. Du Zéro gaspi au manger local en restauration collective,
4. Plan vélo régional Proch'velo,
5. Une Agence Régionale de la Biodiversité des Hauts de France,
6. Consommons Hauts-de-France !
7. Inspirons-nous de la Nature pour relever les défis climatiques,
8. Tous à l'éco-jardinage,
9. Produisons de l'énergie citoyenne (Développons des projets photovoltaïques citoyens),
10. Développons les éco-événements.

Ces fiches ont vocation à nourrir la réflexion préalable à la mise en œuvre du Plan climat régional.

Madame Elisabeth GRUSON se demande comment ENRx, dans le cadre de cette contribution, pourrait également formuler des propositions et sensibiliser la Région sur les enjeux liés au fret et la voie ferrée, les zones d'activités, etc.

Monsieur Grégory LELONG rappelle à ce sujet que la Région contribue déjà au financement de lignes de fret entre la France et la Belgique avec la volonté de développer le multimodal dans la perspective de l'ouverture du canal Seine-Nord.

Il s'agit d'un sujet global au-delà de la seule question du fret.

Monsieur Claude PRUDHOMME pense, en tant que Président du Pays Boulonnais, que sur la méthode il y a certainement quelque chose à prendre sur le terrain qui s'organise également pour proposer et agir.

Les intercommunalités du Boulonnais et le Parc CMO ont en effet élaboré cinquante-six propositions dans ce domaine dont il serait bien de s'inspirer également.

Monsieur Guislain CAMBIER pense que les concertations prévues par la Région dans les territoires seront autant d'occasions pour présenter ces initiatives et propositions locales.

Rien n'est arrêté en ce qui concerne ce Plan.

Madame Ginette VERBRUGGHE pense qu'il faudra associer à la réflexion les associations qui disposent de vrais savoir-faire.

Monsieur Jean-Marc DUJARDIN se félicite de voir inscrite dans la fiche sept les enjeux de la restauration des zones humides et des tourbières.

Madame Elisabeth GRUSON demande si la Région s'est posé la question de la formation des artisans.

Le Président répond que cette question a bien été soulevée.

Il conclut ce débat en rappelant la méthode qui consiste à partir des questionnements et propositions issus de la base, des territoires, ..., pour aller vers de l'opérationnel, du concret.

#### **7. Dépôt de dossier pour la labellisation nationale du CRRG comme gestionnaire des collections fruitières et légumières.**

Monsieur Michel MARCHYLLIE explique que le CRRG propose la présentation de sa candidature afin d'obtenir la Reconnaissance officielle de Gestionnaire de collections de Ressources Phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation » en 2020.

Cette reconnaissance officielle de gestionnaire de collections pour le CRRG constituerait une visibilité nationale comme acteur essentiel dans la conservation des ressources phytogénétiques fruitières et légumières françaises, et constituerait un atout facilitateur dans la recherche de financements nationaux dans le cadre de ses missions.

La délibération présentée vise donc à autoriser le dépôt de cette demande de reconnaissance auprès du Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées au titre des collections des accessions et variétés fruitières et légumières gérées par le CRRG.

**La délibération approuvant cette demande de reconnaissance auprès du Comité Technique Permanent est adoptée à l'unanimité.**

#### **8. Ressources humaines.**

- **Mise à jour du Régime indemnitaire :**

Monsieur Jean-Louis THOMAS explique que cette délibération a vocation à remplacer, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, la délibération du 10 avril 2006 afin de définir le régime indemnitaire désormais applicable aux fonctionnaires titulaires d'ENRx.

Monsieur Philippe LESAGE demande qu'une mise à niveau de l'information des élus du personnel sur ce point du régime indemnitaire soit réalisée lors d'une prochaine réunion du CTP.

Monsieur le Président est d'accord avec cela.

- **Tableau des effectifs et tableau des quotas des avancements par grade :**

Le Président présente ces tableaux qui intègrent les évolutions les plus récentes.

- **Mission d'expertise auprès du CHSCT sur les risques psychosociaux :**

ENRX fait face ces dernières années à un faisceau de contraintes, générant de l'incertitude pour l'organisation et ses agents :

- Des contraintes d'ordre financier en lien avec les restrictions budgétaires,
- Des contraintes sur les ressources en effectifs de l'établissement qui s'en trouve directement impacté,
- Des contraintes liées à la fusion des régions,
- Et une grande incertitude liée au projet de réorganisation fonctionnelle d'ENRx, en particulier dans ses relations avec les Parcs naturels régionaux.

Ces différentes évolutions et l'audit lancé en 2018 ont généré un contexte d'incertitude et de fragilité psychosociale.

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'Espaces naturels régionaux a souhaité recourir à un expert agréé en vue de :

- les accompagner dans cette démarche de réorganisation,
- d'analyser la situation psychosociale existante au sein de l'établissement.

Suite à une procédure de marché public, le cabinet d'expertise SECAFI a été retenu.

L'étude débute en ce mois de janvier 2020 et aura pour terme le mois de juin prochain.

**Compte-tenu de l'impact éventuel de la réorganisation envisagée sur l'ensemble des équipes concernées (SMPNR des PNR et ENRx), le Comité syndical décide d'étendre la mission de SECAFI à l'ensemble des personnels (Parcs et ENRx),**

**La délibération approuvant la mise à jour du régime indemnitaire est adoptée à l'unanimité,**

**La délibération approuvant le tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité,**

**La délibération approuvant le tableau des quotas et d'avancements de grades est adoptée à l'unanimité.**

## **9. Conventions partenariales.**

### ➤ Au titre des activités du CRRG :

Monsieur Michel MARCHYLLIE, excuse l'absence de Madame Aurore COLSON souffrante et présente les conventions proposées au titre des activités du CRRG ainsi qu'une cartographie spatialisant les interventions d'ENRx, au titre des activités du CRRG, sur le territoire de la région Hauts-de-France.

- Partenariat « Horizon 2030 » avec le Centre de recherche agronomique de Wallonie et Hortiforum,
- Programme de conservation, d'évaluation et de valorisation du patrimoine légumier avec le Pôle légumes Région Nord,
- Programme de conservation, d'évaluation et de valorisation du patrimoine légumier et céréaliier avec la Conservatoire Botanique de Bailleul,
- Diagnostic de territoire et développement de produits durables et de qualité dans le douaisis avec Douaisis Agglo,
- Coopération avec la Communauté urbaine de Dunkerque avec la CUD,
- Conventions avec les pépiniéristes agréés par ENRx/CRRG,
- Renouvellement de la convention et extension du verger conservatoire de Crémarest,
- Renouvellement de la convention pour le verger conservatoire de Mons-en-Pévèle.

Au sujet de l'extension du verger de Crémarest, Monsieur Claude PRUDHOMME explique qu'il s'agit d'une mise à jour après un premier accord passé en 2010.

Dans ce cadre renouvelé la création d'un verger de pruniers et de cerisiers est prévue.

Ce verger se veut vivant avec la plantation d'une haie de production de graines et la création d'une mare pédagogique pour un total de sept hectares de verger à explorer.

➤ Au titre des missions régionales :

- Modalités de mise à disposition annuelle (2020) de la plateforme numérique du réseau collaboratif des acteurs et projets territoriaux : RECOLTE,
- Convention de mécénat 2020 entre Enrx et la société Carrières Vallée Heureuse.

**Les délibérations approuvant ces conventions sont adoptées à l'unanimité.**

**10. Elaboration d'un document d'information inter-Parcs à l'attention des délégués aux Syndicats mixtes de Parc.**

Monsieur le Président présente cette initiative destinée à contribuer à l'information des nouveaux délégués auprès des syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux de l'Avesnois, des Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escaut.

Elle s'inscrit dans la volonté des syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux de l'Avesnois, des Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escaut de disposer d'un document général d'information à l'attention des futurs délégués auprès des Parcs naturels régionaux issus des échéances municipales du mois de mars 2020.

Monsieur Philippe LESAGE s'interroge sur la façon dont ce document pourra présenter les relations ENRx-Parcs compte tenu du contexte de réorganisation que nous connaissons.

Madame Elisabeth GRUSON se demande également si les réflexions en cours s'y trouveront ?

Monsieur le Président explique qu'il s'agit avant tout, avec cette initiative, de poser un cadre en présentant les missions et actions des Parcs.

**La délibération approuvant la réalisation de cette publication est adoptée à l'unanimité.**

**11. Questions diverses.**

- **Présentation du jeu LUD'eau Nature.**

Le jeu LUD'EAU NATURE, distribué aux personnes présentes, est présenté par Madame Anne-Marie STIEVENART.

La création de ce jeu, nouvel outil de sensibilisation à la biodiversité, inspiré du « 1000 bornes », fait suite à une sollicitation de l'Agence de l'eau Artois Picardie.

ENRx partage avec l'Agence de l'Eau un professeur missionné et c'était là l'occasion de mutualiser nos compétences pour réaliser ce jeu en commun et avec l'Education Nationale.

Il est destiné aux élèves en cycle 3 et 4 mais également aux lycéens et à leur famille.

- **Présentation de l'activité 2019 vue par les médias.**

Monsieur Manu LEQUEUCHE explique que ce document a été réalisé afin de présenter les réalisations principales et les événements de 2019.

Il tient lieu de bilan 2019 car les échéances électorales de mars ne permettent pas de programmer pour le moment la présentation d'un bilan plus fourni.

Il rend compte des principales actions réalisées dans le cadre des programmes et des partenariats développés.

A l'issue des travaux du Comité syndical, Monsieur René STIEVENARD présente quelques productions légumières et fruitières régionales développées avec le soutien du Centre Régional de Ressources génétiques.

Un panier de produits de légumes et de produits régionaux est offert aux participants.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, le Président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation.



# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## Comité Syndical du 29 juin 2020

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

## COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

<u>Conseil Régional</u>	<u>Conseil Economique, Social et Environnemental</u>	<u>PNR des Caps et Marais d'Opale</u>
Guislain CAMBIER	Céline BOLLÉ	Anthony JOUVENEL
Aurore COLSON	Déborah CLOSSET-KOPP	Philippe LELEU
Jean-Marc DUJARDIN	Ginette VERBRUGGHE	Claude PRUDHOMME
Marie-Annick DUPAS- GIANNITRAPANI	<u>PNR de l'Avesnois</u>	<u>PNR Scarpe-Escaut</u>
Paul Henry HANSEN-CATTA	Elisabeth GRUSON	Michel DEWITTE
Monique HUON	Paul RAOULT	Grégory LELONG
Valérie LETARD	Anne-Marie STIEVENART	Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

## Liste des délibérations adoptées lors du Comité Syndical d'Espaces naturels régionaux le 29 juin 2020

N°20 – 1001	Délibération vote du compte administratif	29 juin 2020
N°20 – 1002	Délibération Examen du compte administratif	29 juin 2020
N°20 – 1003	Délibération Examen du compte de gestion	29 juin 2020
N°20 – 1004	Délibération Affectation du résultat de fonctionnement 2019	29 juin 2020
N°20 – 1005	Délibération vote du budget supplémentaire	29 juin 2020
N°20 – 1006	Délibération affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement 2019	29 juin 2020
N°20 – 1007	Délibération Tableau des effectifs	29 juin 2020
N°20 – 1008	Délibération Tableau des quotas	29 juin 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE



**SYNDICAT MIXTE ESPACES NATURELS REGIONAUX**

Numéro SIRET : 25590291800028

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE HAUTS DE FRANCE

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : PRINCIPAL

**ANNEE 2019**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	5 717 883,97	5 801 393,37
	Section d'investissement	32 847,56	54 935,90

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	5 750 731,53	5 856 329,27
---------------------------------------	--------------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	5 717 883,97	5 801 393,37
	Section d'investissement	32 847,56	54 935,90
	<b>TOTAL CUMULE</b>	5 750 731,53	5 856 329,27

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00	922 119,30	0,00	391 460,08	0,00	1 313 579,38
Opérations de l'exercice	5 717 883,97	5 801 393,37	32 847,56	54 935,90	5 750 731,53	5 856 329,27
<b>TOTAUX</b>	5 717 883,97	6 723 512,67	32 847,56	446 395,98	5 750 731,53	7 169 908,65
Résultats de clôture	0,00	1 005 628,70	0,00	413 548,42	0,00	<b>1 419 177,12</b>
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	0,00	1 005 628,70	0,00	413 548,42	0,00	1 419 177,12
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	0,00	1 005 628,70	0,00	413 548,42	0,00	<b>1 419 177,12</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 045 729 24	844 264 46	-22 542 13		224 006 91
012	CHARGES DE PERSONNEL	5 488 307,84	4 789 967,57	-14 918,85		713 259 12
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	76 500 00	54 000 81	12 176,21		10 322 98
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>6 610 537,08</b>	<b>5 688 232,84</b>	<b>-25 284,77</b>		<b>947 589,01</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 610 537,08</b>	<b>5 688 232,84</b>	<b>-25 284,77</b>		<b>947 589,01</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé d'ordres de transfert entre sections (2)	52 901,90	54 935 90			
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct (2)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>52 901 90</b>	<b>54 935 90</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>6 663 438,98</b>	<b>5 743 168,74</b>	<b>-25 284 77</b>		<b>947 589,01</b>

**Pour information D 002 Déficit de  
fonctionnement reporté de N-1 (3)**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES		74 162 43			
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations subventions de participations	5 687 566,88	5 694 592,12	8 432 00		
75	Autres produits de gestion courante	53 752,80	22 081,84			31 670 96
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>5 741 319,68</b>	<b>5 790 836,39</b>	<b>8 432 00</b>		<b>31 670 96</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		2 124,98			
78	Reprises sur provisions (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 741 319,68</b>	<b>5 792 961,37</b>	<b>8 432 00</b>		<b>31 670 96</b>
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct (2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>5 741 319,68</b>	<b>5 792 961,37</b>	<b>8 432 00</b>		<b>31 670 96</b>

**Pour information R 002 Excédent de  
fonctionnement reporté de N-1 (3)**

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(2) DF 023 = RI 021 DI 040 = RF 042 RI 040 = DF 042 DI 041 = RI 041 DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement ZAC par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(5) En dépenses le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation En recette il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00			60 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	364 381,98	32 847,56		331 534,42
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	424 381,98	32 847,56		391 534,42
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison Affectation (6)				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières	19 980,00			19 980,00
020	Dépenses d'imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	19 980,00			19 980,00
<b>45...1</b>	<b>Total des opé pour compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	444 361,98	32 847,56		411 514,42
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	444 361,98	32 847,56		411 514,42

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif  
reporté de N-1 (3)

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)				
138	Autres subv d'investi non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison Affectation				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>				
<b>45...2</b>	<b>Total des opé pour le compte de tiers (7)</b>				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement (2)				
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	52 901,90	54 935,90		-2 034,00
041	Opérations patrimoniales (2)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	52 901,90	54 935,90		-2 034,00
	<b>TOTAL</b>	52 901,90	54 935,90		-2 034,00

Pour information R 001 Solde d'exécution positif  
reporté de N-1 (3)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

1- Mandats émis

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	821 722 33		821 722 33
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 775 048 72		4 775 048 72
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	66 177 02		66 177 02
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles		2 034 00	2 034 00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		52 901 90	52 901 90
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>5 662 948 07</b>	<b>54 935 90</b>	<b>5 717 883 97</b>

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	
--	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison affectation (8)			
198	<i>Neutra amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	32 847 56		32 847 56
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45. 1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin (5)</i>			
3.	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>32 847 56</b>		<b>32 847 56</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

2- Titres émis

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 162,43		74 162,43
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations subventions de participations	5 703 024,12		5 703 024,12
75	Autres produits de gestion courante	22 081,84		22 081,84
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 124,98		2 124,98
78	Repnses sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>5 801 393,37</b>		<b>5 801 393,37</b>

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	
---	--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison Affectation (8)			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations		2 034,00	2 034,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		52 901,90	52 901,90
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin (5)			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>54 935,90</b>	<b>54 935,90</b>

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	
--	--

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	1 045 729.24	844 264.46	-22 542.13		224 006.91
60	Achats & variation des stocks	127 500.00	128 324.54	9 906.56		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	127 500.00	128 324.54	9 906.56		
6061	Fournitures non stockables	14 000.00	10 056.12	52.53		3 891.35
60611	Eau et assainissement	2 000.00				2 000.00
60612	Énergie-Électricité	12 000.00	10 056.12	52.53		1 891.35
6062	Fournitures non stockées	46 000.00	38 672.07	3 290.49		4 037.44
60621	Combustibles	1 000.00				1 000.00
60622	Carburants	35 000.00	32 422.30	3 290.49		
60623	Alimentation	10 000.00	6 249.77			3 750.23
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	65 000.00	76 742.35	6 563.54		
60632	Fournitures de petit équipement	65 000.00	75 691.09	6 563.54		
60636	Vêtements de travail		1 051.26			
6064	Fournitures administratives	2 500.00	2 854.00			
61	Services extérieurs	472 186.56	463 317.38	-32 825.73		41 694.91
611	Contrats de prestations de services	50 000.00	41 728.65	1 555.21		6 716.14
613	Locations	154 486.56	166 166.14	-448.68		
6132	Locations immobilières	129 486.56	123 285.82	-900.00		7 100.74
6135	Locations mobilières	25 000.00	42 880.32	451.32		
614	Charges locatives et de copropriété	6 000.00	3 375.96	-57.00		2 681.04
615	Entretien et réparations	38 500.00	29 982.97	744.74		7 772.29
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	38 500.00	29 982.97	744.74		7 772.29
61551	Matériel roulant	35 000.00	24 648.55	744.74		9 606.71
61558	Autres biens mobiliers	3 500.00	5 334.42			
616	Primes d'assurance	22 000.00	21 569.31			430.69
6161	Multirisques	22 000.00	21 569.31			430.69
618	Divers	201 200.00	200 494.35	-34 620.00		35 325.65
6182	Documentation générale et technique	10 000.00	9 030.50	-1 740.48		2 709.98
6184	Versements à des organismes de formation	15 000.00	11 589.05	-11 026.65		14 437.60
6185	Frais de colloques et séminaires	6 200.00	5 061.18	130.00		1 008.82
6188	Autres frais divers	170 000.00	174 813.62	-21 982.87		17 169.25
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	190 542.68	70 312.93	-2 057.41		122 287.16
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500.00				2 500.00
6226	Honoraires	83 000.00	67 812.00	240.00		14 948.00
6228	Divers	105 042.68	2 500.93	-2 297.41		104 839.16
623	Publicité, publications, relations publiques	45 000.00	41 688.96	1 042.16		2 268.88
6231	Annonces et insertions	5 000.00	2 178.00			2 822.00
6236	Catalogues et imprimés	40 000.00	15 099.64	-673.84		25 574.20
6238	Divers		24 411.32	1 716.00		
624	Transports de biens et transports collectifs	3 000.00				3 000.00
6247	Transports collectifs	3 000.00				3 000.00
625	Déplacements, missions et réceptions	110 000.00	61 640.70	-811.44		49 170.74
6251	Voyages et déplacements	80 000.00	47 544.42	-231.40		32 686.98
6256	Missions	10 000.00	4 260.59			5 739.41
6257	Réceptions	20 000.00	9 835.69	-580.04		10 744.35
626	Frais postaux et frais de télécommunications	70 000.00	62 100.33	879.21		7 020.46
6261	Frais d'affranchissement	15 000.00	13 333.71	737.41		928.88
6262	Frais de télécommunications	55 000.00	48 766.62	141.80		6 091.58
627	Services bancaires et assimilés	10 000.00	1 107.06			8 892.94
628	Divers	11 000.00	9 849.20	1 324.52		
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000.00	9 645.20	964.52		390.28
6288	Autres services extérieurs		204.00	360.00		
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	6 500.00	5 923.36			576.64
6351	Impôts directs	6 500.00	5 859.60			640.40
63512	Taxes foncières	6 500.00	5 859.60			640.40
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		63.76			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	5 488 307.84	4 789 967.57	-14 918.85		713 259.12
621	Personnel extérieur au service	253 750.00	320 767.19	-62 359.34		
6218	Autre personnel extérieur	253 750.00	320 767.19	-62 359.34		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	94 610.62	78 862.85			15 747.77
6331	Versement de transport	55 848.68	45 829.92			10 018.76

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 630.02	11 712.30			1 917.72
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	25 131.92	21 320.63			3 811.29
64	Charges de personnel	5 139 947.22	4 390 337.53	47 440.49		702 169.20
641	Rémunérations du personnel	3 647 191.45	3 184 174.80			463 016.65
6411	Personnel titulaire	2 328 178.65	2 220 675.31			107 503.34
64111	Rémunération principale	2 292 068.80	2 171 180.29			120 888.51
64112	NBI supplément familial de traitement et indemnité de résidence	36 109.85	49 495.02			
6413	Personnel non titulaire	1 319 012.80	963 499.49			355 513.31
64131	Rémunérations	1 319 012.80	963 499.49			355 513.31
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 361 342.77	1 083 714.81	46 401.25		231 226.71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	557 072.53	490 183.42			66 889.11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	741 117.19	544 295.55	46 401.25		150 420.39
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47 901.26	36 184.51			11 716.75
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	15 251.79	13 051.33			2 200.46
647	Autres charges sociales	12 613.00	24 007.92	1 039.24		
6475	Médecine du travail pharmacie	12 613.00	8 497.20	1 039.24		3 076.56
6478	Autres charges sociales diverses		15 510.72			
648	Autres charges de personnel	118 800.00	98 440.00			20 360.00
6488	Autres charges	118 800.00	98 440.00			20 360.00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	76 500.00	54 000.81	12 176.21		10 322.98
653	Indemnités frais de mission et de formation des maires adjoints et conseillers	5 000.00				5 000.00
6532	Frais de mission	5 000.00				5 000.00
657	Subventions de fonctionnement versées	65 000.00	50 780.93	11 790.00		2 429.07
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	65 000.00	50 780.93	11 790.00		2 429.07
658	Charges diverses de la gestion courante	6 500.00	3 219.88	386.21		2 893.91
6588	Autres charges diverses de gestion courante	6 500.00	3 219.88	386.21		2 893.91
65888	Autres	6 500.00	3 219.88	386.21		2 893.91
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>					
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (n)=(011+012+014+65+656)</b>	6 610 537.08	5 688 232.84	-25 284.77		947 589.01



III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>		74 162,43			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		7 441,90			
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		23 837,33			
6479	Remboursements sur autres charges sociales		42 883,20			
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>					
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	5 687 566,88	5 694 592,12	8 432,00		
747	Participations	5 687 566,88	5 694 592,12	8 432,00		
7471	État	300 000,00	300 000,00			
74718	Autres	300 000,00	300 000,00			
7472	Régions	5 202 508,00	5 192 425,00			10 083,00
7473	Départements	25 367,00	25 367,00			
7474	Communes		2 250,00			
74741	Communes membres du GFP		2 250,00			
7477	Budget communautaire et fonds structurels	143 691,88	95 170,80			48 521,08
7478	Autres organismes	16 000,00	79 379,32	8 432,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	53 752,80	22 081,84			31 670,96
758	Produits divers de gestion courante	53 752,80	22 081,84			31 670,96
7588	Autres produits divers de gestion courante	53 752,80	22 081,84			31 670,96
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (e)=70+73+74+75+013</b>	5 741 319,68	5 790 836,39	8 432,00		31 670,96

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)		2 124,98			
775	Produits des cessions d'immobilisations		2 034,00			
778	Autres produits exceptionnels		90,98			
7788	Produits exceptionnels divers		90,98			
78	Reprises sur provisions (d) (6)					
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	5 741 319,68	5 792 961,37	8 432,00		31 670,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	5 741 319,68	5 792 961,37	8 432,00		31 670,96

Pour information R 002 Excédent de  
fonctionnement reporté de N-1

1) Les chapitres 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	60 000 00			60 000 00
205	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et valeurs similaires	60 000 00			60 000 00
2051	Concessions et droits similaires	60 000 00			60 000 00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	364 381 98	32 847 56		331 534 42
218	Autres immobilisations corporelles	364 381 98	32 847 56		331 534 42
2181	Installations générales agencements et aménagements divers	70 000 00			70 000 00
2182	Matériel de transport	81 029 61	29 716 76		51 312 85
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	80 000 00	3 130 80		76 869 20
2184	Mobilier	65 000 00			65 000 00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 352 37			68 352 37
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
	<b>Total individualisé en opérations (4)</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	424 381 98	32 847 56		391 534 42
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>28</b>	<b>Participation et créances rattachées à des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	19 980 00			19 980 00
275	Depôts et cautionnements versés	19 980 00			19 980 00
	<b>Total des dépenses financières</b>	19 980 00			19 980 00
<b>46...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	444 361 98	32 847 56		411 514 42

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (3)				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	444 361 98	32 847 56		411 514 42

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

Ces chiffres sont destinés à l'information et ne sont pas destinés à servir de base à des décisions de nature juridique.  
Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des données comptables et des opérations effectuées.  
Le présent document est le fruit de la collaboration de tous les services de la commune.  
Toute erreur ou omission est de la responsabilité de l'établissement émetteur.  
Agréé le 14/05/2019 par le Maire de la commune.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds et réserves				
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
166	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	<b>Total des recettes financières</b>				
46...2.	Opé. pour compte de tiers (4)				
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>		I
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	52 901,90	52 901,90
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		
10222	F C T V A		
10223	T L E		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	52 901,90	52 901,90
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	52 901,90	52 901,90
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	4 464,00	4 464,00
2805	Concessions et droits similaires brevets licences logiciels droits et valeurs similaires	4 464,00	4 464,00
28051	Concessions et droits similaires	4 464,00	4 464,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	48 437,90	48 437,90
2818	Autres immobilisations corporelles	48 437,90	48 437,90
28181	Installations générales agencements et aménagements divers	5 839,56	5 839,56
28182	Matériel de transport	18 412,89	18 412,89
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 130,08	24 130,08
28184	Mobilier	55,37	55,37
29	Prov dépréciation immobilisations		
39	Prov dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov dépréciation comptes de tiers		
59	Prov dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R106B de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	52 901,90				52 901,90

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>		
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>		52 901,90
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>		52 901,90

(1) Les Comptes 15 169 26 27 28 29 39 481 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Les comptes 15 29 39 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(3) Indiquer le signe algébrique

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREE</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
	BORNE WIFI PROFESSIONNELLE	538.80		5.00 an(s)
	MASTER BS PROPU L3+COFFRE 3.5 T	29 716.76		5.00 an(s)
	ORDINATEUR PORTABLE HP ELITEBOOK 830G5	2 592.00		5.00 an(s)
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>32 847.56</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	RENAULT KANGOO EXPRESS 1.5 DCI 597BLK59	12 002 37		12 002 37		12 002 37	12 002,37
TOTAL GENERAL		12 002 37		12 002 37		12 002 37	12 002,37

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 034,00
Compte 675	Valeurs comptable des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

BUDGET PRINCIPAL : 1 - PRINCIPAL

SECTIONS	Prévisions	Réalisations	Restes à réalliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	444 361 98	32 847,56		411 514,42
RECETTES	444 361 98	54 935,90		389 426,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	6 663 438 98	5 717 883 97		945 555,01
RECETTES	6 663 438 98	5 801 393 37		862 045,61

PRESENTATION CONSOLIDEE : PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTIONS	Prévisions	Réalisations	Restes à réalliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	444 361 98	32 847,56		411 514,42
RECETTES	444 361 98	54 935,90		389 426,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	6 663 438 98	5 717 883 97		945 555,01
RECETTES	6 663 438 98	5 801 393 37		862 045,61

**Tableau des effectifs  
des services du Syndicat Mixte  
"Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"**

**Emplois sur postes permanents à temps complet**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>37</b>	<b>32</b>
Administrateur	0	0
Attaché hors classe	0	0
Directeur territorial	4	4
Attaché principal	5	5
Attaché	10	8
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	3	3
Rédacteur	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	4	4
Adjoint administratif principal 2ème classe	3	3
Adjoint administratif	6	3
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Ingénieur en chef hors classe	1	1
Ingénieur en chef	0	0
Ingénieur hors classe	0	0
Ingénieur principal	11	8
Ingénieur	25	18
Technicien principal 1ère classe	2	2
Technicien principal 2ème classe	2	2
Technicien	2	2
Agent de maîtrise principal	0	0
Agent de maîtrise	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	1	1
Adjoint technique	4	3
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>	<b>85</b>	<b>69</b>

**Emplois sur postes permanents à temps non complet - 28 heures / semaine**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Rédacteur	1	1
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

**Emplois de CDD (remplacements, accroissement temporaire-saisonnier d'activité)**

Emplois créés par référence à l'art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes
Emplois créés par référence à l'art. 3-1° et 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes

**Tableau des effectifs**  
des services du Syndicat Mixte  
"Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"

**Détail des emplois sur postes permanents**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>38</b>	<b>33</b>
Fonction publique	24	20
<i>DONT titulaires en détachement</i>		1
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>		3
<i>DONT postes vacants</i>		0
CDI Sapin	10	9
<i>DONT congé pour convenances personnelles</i>		1
Agents mis à disposition	4	4
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Fonction publique	46	35
<i>DONT titulaires en détachement</i>		6
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>		3
<i>DONT postes vacants</i>		2
CDI Sapin	2	2
Agents mis à disposition	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

**Emplois de CDI (Article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 84)**

Emplois créés par référence à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	0	0
---	---	---

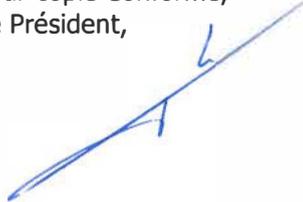
**Emplois de CDD (Article 3-3-1° et 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84)**

Délibérations au 29 juin 2020	0	0
<b>TOTAL EMPLOIS CDD "Article 3-3-1 et 3-3-2"</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

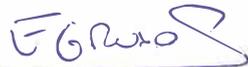
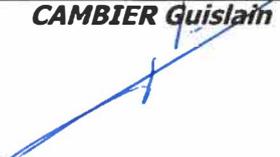
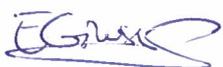
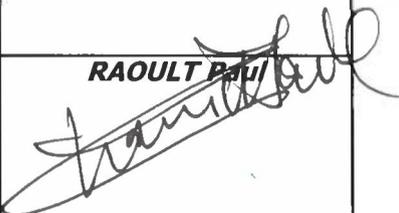
RECAPITULATIF DES EFFECTIFS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS COMPLET	69	54
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS NON COMPLET	1	1
TOTAL EMPLOIS CONTRACTUELS (Loi Sapin)	12	11
TOTAL EMPLOIS AGENTS MIS A DISPOSITION	4	4
TOTAL EMPLOIS CDI Article 3-3	0	0
TOTAL EMPLOIS CDD Article 3-3-1° et 3-3-2°	0	0
<b>EFFECTIF TOTAL AUTORISE AU 29 JUIN 2020</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

<b>Département</b>	Nord	<b>Exercice</b> <b>2019</b>
<b>Trésorerie</b>	Trésorerie de Lille	
<b>Etablissement</b>	Syndicat Mixte des P.N.R. du NORD/PAS-DE-CALAIS	
<b>Délibération</b>	COMPTE ADMINISTRATIF n°20-1002	

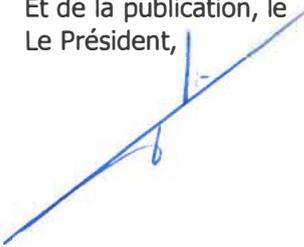
### ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,  Pour copie Conforme, Le Président,  	Nombre de membres en exercice : 19
	Nombre de membres présents : 7
	Nombre de suffrages exprimés : 9
	Votes : Pour : 9      Contre : 0 Abstention : 0
	Date de convocation : 16 juin 2020

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session le : 29-juin-20  
 Les membres du Comité Syndical : délibère conformément à l'ordonnance n°2020-391 du 01/04/20 assouplissant les conditions de quorum.

<b>BOLLE Céline</b> 	<b>CAMBIER Guislain</b> 	<b>CLOSSET-KOP Déborah</b>	<b>COLSON Aurore</b>
<b>DEWITTE Michel</b>	<b>DUJARDIN Jean-Marc</b> 	<b>DUPAS-GIANNITRAPANI Marie-Annick</b>	<b>GRUSON Elisabeth</b> 
<b>HANSEN-CATTA Paul Henry</b> 	<b>HUON Monique</b>	<b>JOUVENEL Anthony</b> 	<b>LELEU Philippe</b>
<b>LELONG Grégory</b> 	<b>LETARD Valérie</b>	<b>PRUDHOMME Claude</b> 	<b>RAOULT Paul</b> 
<b>STIEVENART Anne-Marie</b> 	<b>VERBRUGGHE Ginette</b>	<b>ZINGRAFF Raymond</b>	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le  
 Et de la publication, le  
 Le Président,



**DRCT 2**

- 6 JUIL. 2020

**PREFECTURE DU NORD**

# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 – 1002

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

### COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Conseil Régional  
Guislain CAMBIER  
Aurore COLSON  
Jean-Marc DUJARDIN  
Marie-Annick DUPAS-  
GIANNITRAPANI  
Paul Henry HANSEN-CATTA  
Monique HUON  
Valérie LETARD

Conseil Economique, Social et  
Environnemental  
Céline BOLLE  
Déborah CLOSSET-KOP  
Ginette VERBRUGGHE  
PNR de l'Avesnois  
Elisabeth GRUSON  
Paul RAOULT  
Anne-Marie STIEVENART

PNR des Caps et Marais d'Opale  
Anthony JOUVENEL  
Philippe LELEU  
Claude PRUDHOMME  
PNR de Scarpe-Escaut  
Michel DEWITTE  
Grégory LELONG  
Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### Objet : examen du compte administratif 2019

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

*Vu la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

*Le Comité Syndical,*

**Délibère** sur le Compte Administratif 2019 dressé par Monsieur Guislain CAMBIER, et sous sa présidence, lequel peut se résumer comme suit :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00	922 119,30	0,00	391 460,08	0,00	1 313 579,38
Opérations de l'exercice	5 717 883,97	5 801 393,37	32 847,56	54 935,90	5 750 731,53	5 856 329,27
<b>TOTAUX</b>	<b>5 717 883,97</b>	<b>6 723 512,67</b>	<b>32 847,56</b>	<b>446 395,98</b>	<b>5 750 731,53</b>	<b>7 169 908,65</b>
Résultats de clôture	0,00	1 005 628,70	0,00	413 548,42	0,00	<b>1 419 177,12</b>
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 628,70</b>	<b>0,00</b>	<b>413 548,42</b>	<b>0,00</b>	<b>1 419 177,12</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 628,70</b>	<b>0,00</b>	<b>413 548,42</b>	<b>0,00</b>	<b>1 419 177,12</b>

*Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,*

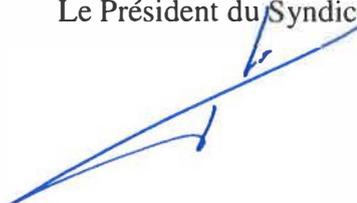
*Déclare toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes et les crédits annulés.*

*Autorise le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

*Autorise le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat Mixte





# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 – 1003

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

### COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

<u>Conseil Régional</u> Guislain CAMBIER Aurore COLSON Jean-Marc DUJARDIN Marie-Annick DUPAS- GIANNITRAPANI Paul Henry HANSEN-CATTA Monique HUON Valérie LETARD	<u>Conseil Economique, Social et Environnemental</u> Céline BOLLE Déborah CLOSSET-KOP Ginette VERBRUGGHE <u>PNR de l'Avesnois</u> Elisabeth GRUSON Paul RAOULT Anne-Marie STIEVENART	<u>PNR des Caps et Marais d'Opale</u> Anthony JOUVENEL Philippe LELEU Claude PRUDHOMME <u>PNR de Scarpe-Escaut</u> Michel DEWITTE Grégory LELONG Raymond ZINGRAFF
---	---	--

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### Objet : examen du compte de gestion 2019

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

*Vu la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et  
Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

#### ***Le Comité Syndical,***

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

*Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2019,*

*Après s'être assuré que le Comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019,*
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,*

***Déclare*** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

***Autorise*** le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat Mixte





# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 – 1004

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

### COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

<u>Conseil Régional</u> Guislain CAMBIER Aurore COLSON Jean-Marc DUJARDIN Marie-Annick DUPAS- GIANNITRAPANI Paul Henry HANSEN-CATTA Monique HUON Valérie LETARD	<u>Conseil Economique, Social et Environnemental</u> Céline BOLLE Déborah CLOSSET-KOP Ginette VERBRUGGHE <u>PNR de l'Avesnois</u> Elisabeth GRUSON Paul RAOULT Anne-Marie STIEVENART	<u>PNR des Caps et Marais d'Opale</u> Anthony JOUVENEL Philippe LELEU Claude PRUDHOMME <u>PNR de Scarpe-Escaut</u> Michel DEWITTE Grégory LELONG Raymond ZINGRAFF
---	---	--

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### Objet : affectation du résultat de fonctionnement 2019

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

*Vu la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

#### **Le Comité Syndical,**

*Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019,*

*Considérant le résultat de la section de fonctionnement,*

*Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019,*

*Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de : 1 005 628,70 €*

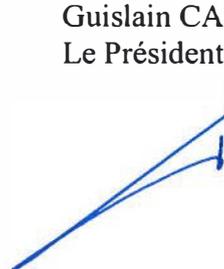
*Décide d'affecter en Report à Nouveau en section de fonctionnement l'excédent de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical acceptent cette proposition et chargent le Président de la mettre en œuvre.*

*Autorise le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat Mixte



REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT MIXTE ESPACES NATURELS REGIONAUX**

**PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 25590291800028

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE HAUTS DE FRANCE

**M 14**



**BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

**voté par nature**

**ANNEE 2020**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 151 486,87	230 396,00
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		921 090,87
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	1 151 486,87	1 151 486,87

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	467 905,37	54 356,95
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		413 548,42
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	467 905,37	467 905,37

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	1 619 392,24	1 619 392,24
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précéd. (1)	Restes à réaliser (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	708 920,25		423 368,16	423 368,16	423 368,16
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 824 011,83		629 661,76	629 661,76	629 661,76
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	49 000,00		34 100,00	34 100,00	34 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>5 581 932,08</b>		<b>1 087 129,92</b>	<b>1 087 129,92</b>	<b>1 087 129,92</b>
66	Charges financières			10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 581 932,08</b>		<b>1 097 129,92</b>	<b>1 097 129,92</b>	<b>1 097 129,92</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)			54 356,95	54 356,95	54 356,95
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>54 356,95</b>	<b>54 356,95</b>	<b>54 356,95</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 581 932,08</b>		<b>1 151 486,87</b>	<b>1 151 486,87</b>	<b>1 151 486,87</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 151 486,87</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précéd. (1)	Restes à réaliser (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	46 886,40				
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	5 443 007,85		230 396,00	230 396,00	230 396,00
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00				
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>5 497 394,25</b>		<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 497 394,25</b>		<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>5 497 394,25</b>		<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>	<b>230 396,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>92 1090,87</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 151 486,87</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>54 356,95</b>
--	------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf p 4 IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(5) DF 023 = RI 021 DI 040 = RF 042 RI 040 = DF 042 DI 041 = RI 041 DF 043 = RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement ZAC) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(7) En dépenses le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. Précéd.(1)	Restes à réaliser (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (saut 204)			40 000,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			407 905,37	407 905,37	407 905,37
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>			447 905,37	447 905,37	447 905,37
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison - Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières			20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses d'imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>			20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>			467 905,37	467 905,37	467 905,37
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>			467 905,37	467 905,37	467 905,37

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

467 905,37

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. Précéd.(1)	Restes à réaliser (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (saut 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1065)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi non transférables					
165	Depôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison - Affectation					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			54 356,95	54 356,95	54 356,95
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			54 356,95	54 356,95	54 356,95
	<b>TOTAL</b>			54 356,95	54 356,95	54 356,95

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

467 905,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

54 356,95

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	423 368,16		423 368,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	629 661,76		629 661,76
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	34 100,00		34 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions		54 356,95	54 356,95
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 097 129,92</b>	<b>54 356,95</b>	<b>1 151 486,87</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 151 486,87</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	Neutra. amort. subv. équip. versées			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00		40 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	407 905,37		407 905,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières	20 000,00		20 000,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3.	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>467 905,37</b>		<b>467 905,37</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>467 905,37</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**1- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations	230 396,00		230 396,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	230 396,00		230 396,00

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	921 090,87
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 151 486,87
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		54 356,95	54 356,95
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		54 356,95	54 356,95

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	413 548,42
--	------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	467 905,37
---	------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	708 920.25	423 368.16	423 368.16
60	Achats & variation des stocks	112 100.00	43 900.00	43 900.00
60611	Eau et assainissement	700.00	1 300.00	1 300.00
60612	Énergie-Électricité	8 500.00	2 500.00	2 500.00
60621	Combustibles	1 000.00	1 000.00	1 000.00
60622	Carburants	36 000.00	4 000.00	4 000.00
60623	Alimentation	5 500.00	4 500.00	4 500.00
60632	Fournitures de petit équipement	59 000.00	26 000.00	26 000.00
6064	Fournitures administratives	1 400.00	4 600.00	4 600.00
61	Services extérieurs	409 926.65	261 914.76	261 914.76
611	Contrats de prestations de services	40 382.59	9 617.41	9 617.41
6132	Locations immobilières	119 486.56		
6135	Locations mobilières	20 500.00	24 500.00	24 500.00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000.00		
61551	Matériel roulant	25 000.00	15 000.00	15 000.00
61558	Autres biens mobiliers	3 500.00	2 500.00	2 500.00
6161	Multirisques	22 500.00		
6182	Documentation générale et technique	3 502.65	6 497.35	6 497.35
6184	Versements à des organismes de formation		15 000.00	15 000.00
6185	Frais de colloques et séminaires	6 200.00	3 800.00	3 800.00
6188	Autres frais divers	162 854.85	185 000.00	185 000.00
6226	Honoraires		20 000.00	20 000.00
6228	Divers	21 500.00		
6231	Annonces et insertions		5 000.00	5 000.00
6236	Catalogues et imprimés	26 393.60	7 653.40	7 653.40
6238	Divers		37 000.00	37 000.00
6247	Transports collectifs		1 500.00	1 500.00
6251	Voyages et déplacements	63 400.00		
6256	Missions	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6257	Réceptions	10 000.00	5 000.00	5 000.00
6261	Frais d'affranchissement	15 000.00		
6262	Frais de télécommunications	35 000.00	25 000.00	25 000.00
627	Services bancaires et assimilés		2 500.00	2 500.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 600.00	1 400.00	1 400.00
6288	Autres services extérieurs		1 000.00	1 000.00
63512	Taxes foncières		6 500.00	6 500.00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	4 824 011.83	629 661.76	629 661.76
6218	Autre personnel extérieur	231 600.00		
6331	Versement de transport	49 105.83	7 795.47	7 795.47
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 549.50	1 992.21	1 992.21
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	22 844.61	3 626.54	3 626.54
64	Charges de personnel	4 507 911.89	616 247.54	616 247.54
64111	Rémunération principale	2 276 252.29		
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	316 28.99	6 519.75	6 519.75
64131	Rémunérations	912 512.97	415 878.07	415 878.07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	525 221.67	83 377.98	83 377.98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	583 201.75	100 474.85	100 474.85
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	38 770.97	6 154.82	6 154.82
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	14 002.67	2 219.96	2 219.96
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 104.58	1 622.11	1 622.11
6488	Autres charges	117 216.00		
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	49 000.00	34 100.00	34 100.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	42 500.00	34 100.00	34 100.00
65888	Autres	6 500.00		
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	5 581 932.08	1 087 129.92	1 087 129.92

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		10 000,00	10 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	5 581 932,08	1 097 129,92	1 097 129,92
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		54 356,95	54 356,95
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		54 356,95	54 356,95
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		54 356,95	54 356,95
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		54 356,95	54 356,95
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	5 581 932,08	1 151 486,87	1 151 486,87

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 151 486,87
--	--------------

1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

2) Id p 418 - Modalités de vote.

3) Hors restes à réaliser.

4) Le vote de l'organe délibérant borne uniquement sur les propositions nouvelles.

5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions sur les budgétaires.

6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (DF 042 v. RI 548).

7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent) imprimé.

8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	46 886 40		
6479	Remboursements sur autres charges sociales	46 886 40		
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>			
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	5 443 007 85	230 396 00	230 396 00
74718	Autres	300 000 00		
7472	Régions	5 014 736 00		
7473	Départements	35 367 00		
7477	Budget communautaire et fonds structurels	92 904 85		
7478	Autres organismes		230 396 00	230 396 00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	7 500 00		
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 500 00		
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	5 497 394 25	230 396 00	230 396 00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d</b>	5 497 394,25	230 396,00	230 396,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	5 497 394,25	230 396,00	230 396,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	921 090,87
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 151 486,87
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semestrielles.  
 (6) Cf. définitions au chapitre des opérations d'ordre "RF 142" et "DI 042".  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent: "dés" - "dép" - "dém" - "d'ant" ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>		40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits similaires		40 000,00	40 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		407 905,37	407 905,37
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		90 000,00	90 000,00
2182	Matériel de transport		92 905,37	92 905,37
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		80 000,00	80 000,00
2184	Mobilier		65 000,00	65 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		80 000,00	80 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total individualisé en opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>		447 905,37	447 905,37
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		20 000,00	20 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		20 000,00	20 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>		20 000,00	20 000,00
<b>45...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		467 905,37	467 905,37

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		467 905,37	467 905,37

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	+
----------------------------------	---

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	+
--	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	467 905,37
---	---	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement  
(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote IV  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement  
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers  
(7) Cf. opérations du chapitre des opérations d'ordre - DI 040 = RI 042  
(8) Cf. opérations du chapitre des opérations d'ordre - DI 041 = RI 041  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote ou compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			
10	Dotations, fonds et réserves			
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières			
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>			
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</b>		54 356,95	54 356,95
28051	Concessions et droits similaires		2 232,00	2 232,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		5 864,22	5 864,22
28182	Matériel de transport		24 356,24	24 356,24
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		21 849,11	21 849,11
28184	Mobilier		55,38	55,38
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		54 356,95	54 356,95
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		54 356,95	54 356,95
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		54 356,95	54 356,95

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	+	413 548,42
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	467 905,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote IV.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	I		II
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consolidées du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>			
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	<b>V</b>	54 356,95	<b>VI</b> 54 356,95
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	F.C.T.V.A.			
10223	T.L.E.			
10226	Taxe d'aménagement			
10228	Autres fonds			
13146	Attributions de compensation d'investissement			
13156	Attributions de compensation d'investissement			
13246	Attributions de compensation d'investissement			
13256	Attributions de compensation d'investissement			
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		54 356,95	54 356,95
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations		54 356,95	54 356,95
280	Amortissements des immobilisations incorporelles		2 232,00	2 232,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires		2 232,00	2 232,00
28051	Concessions et droits similaires		2 232,00	2 232,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles		52 124,95	52 124,95
2818	Autres immobilisations corporelles		52 124,95	52 124,95
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		5 864,22	5 864,22
28182	Matériel de transport		24 356,24	24 356,24
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		21849,11	21849,11
28184	Mobilier		55,38	55,38
29	Prov. dépréciation immobilisations			
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréciation comptes de tiers			
59	Prov. dépréciation comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	54 356,95		413 548,42		467 905,37

Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)</b>	
<b>Ressources propres disponibles (VIII)</b>	467 905,37
<b>Solde (IX = VIII - IV) (5)</b>	467 905,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

**Tableau des effectifs**  
des services du Syndicat Mixte  
"Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"

**Emplois sur postes permanents à temps complet**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>37</b>	<b>32</b>
Administrateur	0	0
Attaché hors classe	0	0
Directeur territorial	4	4
Attaché principal	5	5
Attaché	10	8
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	3	3
Rédacteur	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	4	4
Adjoint administratif principal 2ème classe	3	3
Adjoint administratif	6	3
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Ingénieur en chef hors classe	1	1
Ingénieur en chef	0	0
Ingénieur hors classe	0	0
Ingénieur principal	11	8
Ingénieur	25	18
Technicien principal 1ère classe	2	2
Technicien principal 2ème classe	2	2
Technicien	2	2
Agent de maîtrise principal	0	0
Agent de maîtrise	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	1	1
Adjoint technique	4	3
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>	<b>85</b>	<b>69</b>

**Emplois sur postes permanents à temps non complet - 28 heures / semaine**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Rédacteur	1	1
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS**

**86**

**70**

**Emplois de CDD (remplacements, accroissement temporaire-saisonnier d'activité)**

Emplois créés par référence à l'art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes
Emplois créés par référence à l'art. 3-1° et 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes

## Tableau des effectifs des services du Syndicat Mixte "Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"

### Détail des emplois sur postes permanents

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>38</b>	<b>33</b>
Fonction publique	24	20
<i>DONT titulaires en détachement</i>	1	
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>	3	
<i>DONT postes vacants</i>	0	
CDI Sapin	10	9
<i>DONT congé pour convenances personnelles</i>	1	
Agents mis à disposition	4	4
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Fonction publique	46	35
<i>DONT titulaires en détachement</i>	6	
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>	3	
<i>DONT postes vacants</i>	2	
CDI Sapin	2	2
Agents mis à disposition	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

### Emplois de CDI (Article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 84)

Emplois créés par référence à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	0	0
---	---	---

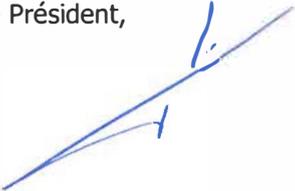
### Emplois de CDD (Article 3-3-1° et 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84)

Délibérations au 29 juin 2020	0	0
<b>TOTAL EMPLOIS CDD "Article 3-3-1 et 3-3-2"</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS COMPLET	69	54
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS NON COMPLET	1	1
TOTAL EMPLOIS CONTRACTUELS (Loi Sapin)	12	11
TOTAL EMPLOIS AGENTS MIS A DISPOSITION	4	4
TOTAL EMPLOIS CDI Article 3-3	0	0
TOTAL EMPLOIS CDD Article 3-3-1° et 3-3-2°	0	0
<b>EFFECTIF TOTAL AUTORISE AU 29 JUIN 2020</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

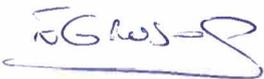
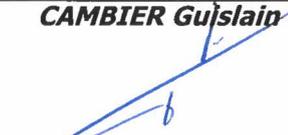
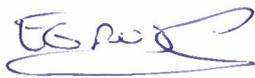
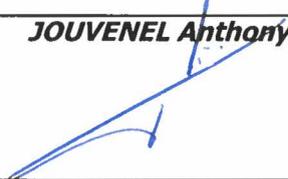
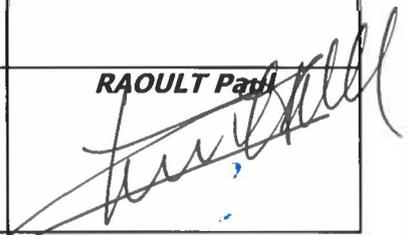
<b>Département</b>	Nord	<b>Exercice 2020</b>
<b>Trésorerie</b>	Trésorerie de Lille	
<b>Etablissement</b>	Syndicat Mixte des P.N.R. du NORD/PAS-DE-CALAIS	
<b>Délibération</b>	BUDGET SUPPLEMENTAIRE n°20-1005	

### ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,  Pour copie Conforme, Le Président,  	Nombre de membres en exercice : 19
	Nombre de membres présents : 7
	Nombre de suffrages exprimés : 9
	Votes : Pour : 9      Contre : 0
	Abstention : 0
Date de convocation : 16 juin 2020	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session le : 29-juin-20

Les membres du Comité Syndical : *délibère conformément à l'ordonnance n°2020-391 du 01/04/20 assouplissant les conditions de quorum.*

<b>BOLLE Céline</b> 	<b>CAMBIER Guislain</b> 	<b>CLOSSET-KOP Déborah</b>	<b>COLSON Aurore</b>
<b>DEWITTE Michel</b>	<b>DUJARDIN Jean-Marc</b> 	<b>DUPAS-GIANNITRAPANI Marie-Annick</b>	<b>GRUSON Elisabeth</b> 
<b>HANSEN-CATTA Paul Henry</b> 	<b>HUON Monique</b>	<b>JOUVENEL Anthony</b> 	<b>LELEU Philippe</b>
<b>LELONG Grégory</b> 	<b>LETARD Valérie</b>	<b>PRUDHOMME Claude</b>	<b>RAOULT Paul</b> 
<b>STIEVENART Anne-Marie</b> 	<b>VERBRUGGHE Ginette</b>	<b>ZINGRAFF Raymond</b>	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture, le  
Et de la publication, le  
Le Président,



**DRCT 2**

- 6 JUIL. 2020

**PREFECTURE DU NORD**



# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 – 1006

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

### COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Conseil Régional  
Guislain CAMBIER  
Aurore COLSON  
Jean-Marc DUJARDIN  
Marie-Annick DUPAS-  
GIANNITRAPANI  
Paul Henry HANSEN-CATTA  
Monique HUON  
Valérie LETARD

Conseil Economique, Social et  
Environnemental  
Céline BOLLÉ  
Déborah CLOSSET-KOP  
Ginette VERBRUGGHE  
PNR de l'Avesnois  
Elisabeth GRUSON  
Paul RAOULT  
Anne-Marie STIEVENART

PNR des Caps et Marais d'Opale  
Anthony JOUVENEL  
Philippe LELEU  
Claude PRUDHOMME  
PNR de Scarpe-Escaut  
Michel DEWITTE  
Grégory LELONG  
Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### **Objet : affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement 2019**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

*Vu la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

#### ***Le Comité Syndical,***

*Le Compte Administratif de l'exercice 2019 ayant été entendu et approuvé :*

*- Considérant le résultat de la section de fonctionnement,*

*Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,*

*Constatant que le Compte Administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de : 1 005 628,70 €*

*Décide d'affecter en report à nouveau en section de fonctionnement l'excédent cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019*

*- Considérant le résultat de la section d'investissement,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2019,  
Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'investissement  
de : 413 548.42 €*

***Décide** d'affecter en Report à Nouveau en section d'investissement l'excédent de la section  
d'investissement à la clôture de l'exercice 2019.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical acceptent cette proposition et  
chargent le Président de la mettre en œuvre.*

***Autorise** le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables  
nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat Mixte



# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 - 1007

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

### COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Conseil Régional  
Guislain CAMBIER  
Aurore COLSON  
Jean-Marc DUJARDIN  
Marie-Annick DUPAS-  
GIANNITRAPANI  
Paul Henry HANSEN-CATTA  
Monique HUON  
Valérie LETARD

Conseil Economique, Social et  
Environnemental Régional  
Céline BOLLÉ  
Déborah CLOSSET-KOP  
Ginette VERBRUGGHE  
PNR de l'Avesnois  
Elisabeth GRUSON  
Paul RAOULT  
Anne-Marie STIEVENART

PNR des Caps et Marais d'Opale  
Philippe LELEU  
Anthony JOUVENEL  
Claude PRUDHOMME  
PNR Scarpe-Escaut  
Michel DEWITTE  
Grégory LELONG  
Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### **Objet : Délibération confirmant la création ou la suppression des emplois et adoptant le tableau des effectifs.**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

*Vu l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

*Vu la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

*Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,*

*Vu l'art 3-1 Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 : recrutement d'agent contractuel de façon temporaire sur des emplois permanents (congé annuel, congé maladie, congé parental...),*

*Vu l'art 3-2 Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 recrutement d'agent contractuel de façon temporaire sur des emplois permanents (vacance temporaire dans l'attente de recrutement de fonctionnaire),*

*Vu l'art 3-3 Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 recrutement d'agent contractuel de façon permanente sur des emplois permanents (impossibilité de trouver un fonctionnaire susceptible d'assurer les*



*fonctions correspondantes),*

*Vu le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,*

*Vu le décret n°90-126 du 09 février 1990 portant statut des ingénieurs territoriaux,*

*Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,*

*Vu le décret n°2016-203 du 26 février 2016 portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux,*

*Vu le décret n°2016-206 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,*

*Vu le décret n° 2016-207 du 26 février 2016 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,*

*Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre des attachés territoriaux,*

*Vu le décret n°87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire aux attachés territoriaux,*

*Vu le décret n°2017-1737 du 21 décembre 2017 modifiant l'échelonnement indiciaire,*

*Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier d'emploi des techniciens territoriaux,*

*Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à des divers cadres d'emploi de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire,*

*Vu le décret 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-329 du 22 mars 2010,*

*Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre des rédacteurs territoriaux,*

*Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,*

*Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre des emplois des adjoints techniques territoriaux,*

*Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,*

*Vu le décret n°88-548 du 6 mai 1988 portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de*

*maîtrise territoriaux,*

***Le Comité Syndical,***

***Décide d'adopter la délibération confirmant la création ou la suppression des emplois et adoptant le tableau des effectifs repris en annexe.***

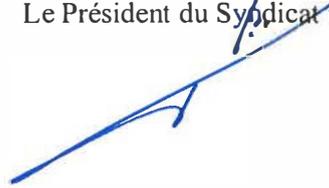
***Décide de recourir à des agents non titulaires de droit public dans les cas prévus aux articles 3-1 à 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.***

***Impute les dépenses à la section de fonctionnement du budget en cours au chapitre Coordination-Gestion-Administration***

***Autorise le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.***

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat mixte.



**Tableau des effectifs  
des services du Syndicat Mixte  
"Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"**

**Emplois sur postes permanents à temps complet**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>37</b>	<b>32</b>
Administrateur	0	0
Attaché hors classe	0	0
Directeur territorial	4	4
Attaché principal	5	5
Attaché	10	8
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	3	3
Rédacteur	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	4	4
Adjoint administratif principal 2ème classe	3	3
Adjoint administratif	6	3
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Ingénieur en chef hors classe	1	1
Ingénieur en chef	0	0
Ingénieur hors classe	0	0
Ingénieur principal	11	8
Ingénieur	25	18
Technicien principal 1ère classe	2	2
Technicien principal 2ème classe	2	2
Technicien	2	2
Agent de maîtrise principal	0	0
Agent de maîtrise	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	1	1
Adjoint technique	4	3
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS COMPLET</b>	<b>85</b>	<b>69</b>

**Emplois sur postes permanents à temps non complet - 28 heures / semaine**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Rédacteur	1	1
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS**

**86**

**70**

**Emplois de CDD (remplacements, accroissement temporaire-saisonnier d'activité)**

Emplois créés par référence à l'art. 3-1 et 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes
Emplois créés par référence à l'art. 3-1° et 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	120 mois / hommes

**Tableau des effectifs**  
des services du Syndicat Mixte  
"Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais"

**Détail des emplois sur postes permanents**

CADRES D'EMPLOIS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
<b>1 - EMPLOIS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>38</b>	<b>33</b>
Fonction publique	24	20
<i>DONT titulaires en détachement</i>	1	
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>	3	
<i>DONT postes vacants</i>	0	
CDI Sapin	10	9
<i>DONT congé pour convenances personnelles</i>	1	
Agents mis à disposition	4	4
<b>2 - EMPLOIS DE LA FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>48</b>	<b>37</b>
Fonction publique	46	35
<i>DONT titulaires en détachement</i>	6	
<i>DONT titulaires en disponibilité</i>	3	
<i>DONT postes vacants</i>	2	
CDI Sapin	2	2
Agents mis à disposition	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS SUR POSTES PERMANENTS</b>	<b>86</b>	<b>70</b>

**Emplois de CDI (Article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 84)**

Emplois créés par référence à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84	0	0
---	---	---

**Emplois de CDD (Article 3-3-1° et 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 84)**

Délibérations au 29 juin 2020	0	0
-------------------------------	---	---

TOTAL EMPLOIS CDD "Article 3-3-1 et 3-3-2"	0	0
--	---	---

**RECAPITULATIF DES EFFECTIFS**

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS	EMPLOIS AUTORISES	EMPLOIS POURVUS
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS COMPLET	69	54
TOTAL EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE A TEMPS NON COMPLET	1	1
TOTAL EMPLOIS CONTRACTUELS (Loi Sapin)	12	11
TOTAL EMPLOIS AGENTS MIS A DISPOSITION	4	4
TOTAL EMPLOIS CDI Article 3-3	0	0
TOTAL EMPLOIS CDD Article 3-3-1° et 3-3-2°	0	0
<b>EFFECTIF TOTAL AUTORISE AU 29 JUNI 2020</b>	<b>86</b>	<b>70</b>



# Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Syndicat mixte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 20 – 1008

Réunion du : 29 juin 2020  
Date de convocation : 16 juin 2020  
Présidence : Guislain CAMBIER

## COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

<u>Conseil Régional</u>	<u>Conseil Economique, Social et Environnemental</u>	<u>PNR des Caps et Marais d'Opale</u>
Guislain CAMBIER	Céline BOLLÉ	Philippe LELEU
Aurore COLSON	Déborah CLOSSET-KOP	Anthony JOUVENEL
Jean-Marc DUJARDIN	Ginette VERBRUGGHE	Claude PRUDHOMME
Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI	<u>PNR de l'Avesnois</u>	<u>PNR Scarpe-Escaut</u>
Paul Henry HANSEN-CATTA	Elisabeth GRUSON	Michel DEWITTE
Monique HUON	Paul RAOULT	Grégory LELONG
Valérie LETARD	Anne-Marie STIEVENART	Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Guislain CAMBIER, Jean-Marc DUJARDIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Elisabeth GRUSON, Grégory LELONG, Paul RAOULT, Anne-Marie STIEVENART

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Céline BOLLÉ, Anthony JOUVENEL,

Membres absents excusés : Déborah CLOSSET-KOP, Aurore COLSON, Michel DEWITTE, Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monique HUON, Philippe LELEU, Valérie LETARD, Claude PRUDHOMME, Ginette VERBRUGGHE, Raymond ZINGRAFF.

- Soit 7 membres présents représentant 9 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer conformément à l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum.

### **Objet : adoption du tableau des quotas.**

***Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,*

***Vu** l'article 11 de la loi du 23 mars 2020, décrétant l'état d'urgence sanitaire,*

***Vu** l'ordonnance n° 2020 - 391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, assouplissant les conditions de quorum,*

***Vu** la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux pour la période 2018-2021,*

***Le Comité Syndical,***

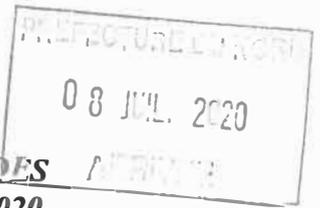
***Décide** d'adopter le tableau des quotas d'avancement de grade repris en annexe et de créer les emplois correspondants.*

***Impute** les dépenses à la section de fonctionnement du budget en cours au chapitre Coordination-Gestion-Administration*

***Autorise** le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Guislain CAMBIER  
Le Président du Syndicat mixte.



**TABLEAU DES QUOTAS D'AVANCEMENT DE GRADES  
D'ESPACES NATURELS REGIONAUX AU 29 JUIN 2020**

<i>GRADE D'AVANCEMENT FILIERE ADMINISTRATIVE</i>	<i>TAUX DE PROMOTION</i>
<i>Administrateur</i>	<i>0%</i>
<i>Directeur territorial</i>	<i>0%</i>
<i>Attaché principal</i>	<i>0%</i>
<i>Attaché</i>	<i>9%</i>
<i>Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Rédacteur</i>	<i>100%</i>
<i>Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>50%</i>
<i>Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Adjoint Administratif</i>	<i>100%</i>

<i>GRADE D'AVANCEMENT FILIERE TECHNIQUE</i>	<i>TAUX DE PROMOTION</i>
<i>Ingénieur en chef hors classe</i>	<i>0%</i>
<i>Ingénieur en chef</i>	<i>0%</i>
<i>Ingénieur hors classe</i>	<i>0%</i>
<i>Ingénieur principal</i>	<i>17%</i>
<i>Ingénieur</i>	<i>4%</i>
<i>Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Technicien principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Technicien</i>	<i>100%</i>
<i>Agent de maîtrise principal</i>	<i>0%</i>
<i>Agent de maîtrise</i>	<i>100%</i>
<i>Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>0%</i>
<i>Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe</i>	<i>100%</i>
<i>Adjoint Technique</i>	<i>100%</i>